



Procès verbal n°39 du 31 mars 2026

District du Lot de Football – 46000 Cahors

715, Côte des Ormeaux



<https://district-foot-lot.fff.fr>



districtfoot46



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Saison 2025 - 2026

PV N°2

Réunion du 10/03/2026 à 20 h 30 au District du Lot

Membres : ✓ RAYNAL Marie Laure ✓ LAPLACE Daniel ✓ ANDRES Frédéric
✓ IMPERIALE Laurent ✓ GOUSSET Patrick
Excusé : ✓ LOUIS Dominique ✓ GALTHIE Marine
Assiste sans vote ✓ NAVARRE Robert

Les présentes décisions ci-dessous figurant dans l'ensemble de ce procès-verbal sont susceptibles d'appel (conformément à l'article 8 du Statut de l'Arbitrage) devant la Commission Départementale d'Appel du District du Lot de Football, dans les conditions de forme et de délai prévues par l'article 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

❖ Etude de la situation des clubs au 28/02/2026

CLUBS EN INFRACTION À SAVOIR, N'AYANT PAS LE NOMBRE D'ARBITRES IMPOSÉ PAR LE STATUT DE L'ARBITRAGE **A LA DATE DU 28 Février 2026** (Articles 26 et 48 du Statut de l'Arbitrage)

Sanctions financières : Division 1 : 120 € par arbitre manquant,
Division 2 et 3 : 50 € par arbitre manquant,
b) Deuxième saison d'infraction : amendes doublées.
c) Troisième saison d'infraction : amendes triplées.
d) Quatrième saison d'infraction et suivantes : amendes quadruplées.
e) L'amende est infligée au club en infraction immédiatement après l'examen au **28 février**. Au 15 juin les sanctions financières sont réajustées définitivement en fonction du nombre d'arbitres ayant réalisé leur quota de matchs, selon le barème ci-dessus. Le montant supplémentaire des sanctions financières est versé immédiatement.

Les sanctions sportives seront validées après l'examen de la situation des clubs au 15 juin 2026.

La Commission valide la liste ci-dessous des clubs :

Clubs de D1 séniors masculins – obligation 2 arbitres

➤ **Ent Cazals- Montcléra (525809)**

Au 28/02/2026 la commission a constaté 1 arbitre manquant

La commission décide que le club de Ent Cazals Montcléra (525809) ne respecte pas l'obligation de 2 arbitres.

1ère année d'infraction 1 arbitre manquant = $120 \times 1 \times 1 = 120 \text{ €}$

Clubs de D1 séniors féminines – obligation 1 arbitre

➤ **US Nozacoise (552062) Séniors féminines (Cf article 41.2 des statuts de l'arbitrage)**

Au 28/02/2026 la commission a constaté 1 arbitre manquant

La commission décide que le club de US Nozacoise (552062) ne respecte pas l'obligation de 1 arbitre.

2ème année d'infraction 1 arbitre manquant = $120 \times 1 \times 2 = 240 \text{ €}$

Clubs de D2 : obligation 1 arbitre

- **Ent Bleuets Lendou Montcuq (544816)**
Au 28/02/2026, la commission a constaté 1 arbitre manquant.
La commission décide que Ent Bleuets Lendou Montcuq (544816) ne respecte pas l'obligation d'1 arbitre.
3^{ème} année d'infraction 1 arbitre manquant = 50 x 3 = 150 €
(Cf. Statuts de l'arbitrage : Art 41 - 2. Dans le cas où un club comporte une section féminine, il y a lieu de tenir compte des obligations les plus importantes, entre celles de son équipe première masculine et celles de son équipe féminine. Si ces obligations sont identiques, il y a lieu de considérer que c'est l'équipe première masculine qui détermine les obligations du club.)
- **FC de Gréalou (533064)**
Au 28/02/2026 la commission a constaté 1 arbitre manquant
La commission décide que FC de Gréalou (533064) ne respecte pas l'obligation d'1 arbitre.
10^{ème} année d'infraction 1 arbitre manquant = 50 x 4 = 200 €
- **Ent Cajarc Cenevières Foot (548858)**
Au 28/02/2026 la commission a constaté 1 arbitre manquant
La commission décide que Ent Cajarc Cenevières Foot (548858) ne respecte pas l'obligation d'1 arbitre.
1^{ère} année d'infraction 1 arbitre manquant = 50 x 1 = 50 €
- **AS Livernon (552148) ¹**
Au 28/02/2026, la commission a constaté que AS Livernon (552148) ne respecte pas l'obligation d'1 arbitre.
La commission décide que l'AS Livernon (552148) ne respecte pas l'obligation d'1 arbitre.
3^{ème} année d'infraction 1 arbitre manquant = 50 x 3 = 150 €

Clubs de D3 : obligation 1 arbitre

- **Ent La Fortunière Labastide-Murat (517796)**
Au 28/02/2026 la commission a constaté 1 arbitre manquant
La commission décide que Ent La Fortunière Labastide-Murat (517796) ne respecte pas l'obligation d'1 arbitre.
1^{ère} année d'infraction 1 arbitre manquant = 50 x 1 = 50 €
- **CL Cuzance (533635)**
Au 28/02/2026 la commission a constaté 1 arbitre manquant
La commission décide que CL Cuzance (533635) ne respecte pas l'obligation d'1 arbitre.
5^{ème} année d'infraction 1 arbitre manquant = 50 x 4 = 200 €
- **Ent S de St Germain (521349)**
Au 28/02/2026 la commission a constaté 1 arbitre manquant
La commission décide que Ent St Germain (521349) ne respecte pas l'obligation d'1 arbitre.
1^{ère} année d'infraction 1 arbitre manquant = 50 x 1 = 50 €
- **CA Salviacois (502046)**
Au 28/02/2026 la commission a constaté 1 arbitre manquant
La commission décide que CA Salviacois (502046) ne respecte pas l'obligation d'1 arbitre.
2^{ème} année d'infraction 1 arbitre manquant = 50 x 2 = 100 €
- **Ent Cazillac Sarrazac (519734) ¹**
Au 28/02/2026 la commission a constaté 1 arbitre manquant
La commission décide que Ent Cazillac Sarrazac (519734) ne respecte pas l'obligation d'1 arbitre.
5^{ème} année d'infraction 1 arbitre manquant = 50 x 4 = 200 €

¹ Cf Statuts de l'arbitrage : Section 3 – Sanctions et Pénalités Article 46 - Sanctions financières Et Article 47 - Sanctions sportives [...] » 5. Lorsqu'un club a régularisé sa situation, les sanctions financières et sportives reprennent effet en cas de nouvelle infraction et sont appliquées : a) au niveau de la dernière pénalité, s'il a été en règle pendant une saison, b) au niveau de la première année d'infraction s'il a été en règle pendant deux saisons consécutives. [...]

Clubs de ligue : l'examen de leur situation est fait par la CRSA

La Présidente de la CDSA

Marie-Laure RAYNAL



Le secrétaire de séance

Patrick GOUSSET



COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

TIRAGES DES COUPES DU LOT :

Les tirages des ½ finales de Coupes Bondoux, Laville, Réserves A « Jean Bach » et Réserves B « Abel Chéron » auront lieu au siège du District, avec possibilité de participation en visioconférence, le **mardi 14 avril 2026 à 10 h 30.**

Rencontres le dimanche 29 avril 2026.

Les clubs concernés recevront un lien de connexion dès le lundi 13 avril 2026, leur permettant de suivre le tirage en direct.

ATTRIBUTION DES FINALES CHAMPIONNAT SENIOR MASCULIN :

Après consultation de l'ensemble du comité directeur, par mail en date du 20 février 2026, une majorité se dégage afin d'attribuer les finales de championnat séniors masculins, **du dimanche 7 juin 2026 :**

- CAZILLAC/SARAZAC, la finale championnat D2,
- GREALOU, la finale de championnat D3,
- L'US.3C CATUS, la finale championnat D4

INFORMATIONS GENERALES

FOOT LOISIR :

Suite au critérium départemental de Foot Loisir qui s'est déroulé le 7 mars dernier à Labastide-Murat, nous vous communiquons les résultats suivants :

- Vainqueur Foot en marchant : **Élan Marivalois**
- Vainqueur FUTNET : **Élan Marivalois**

Afin de récompenser le plus grand nombre d'équipes, les finalistes de chaque pratique sont également qualifiés pour les phases régionales.

- Finaliste foot en marchant : **Cahors FC**
- Finaliste FUTNET : **Cahors FC**

Les rendez-vous sont les suivants :

- **Foot en marchant : le 18 avril 2026 à Castelmaurou, de 8 h 45 à 15 h 45**
- **FUTNET : le 25 avril 2026 à Carcassonne, de 12 h à 17 h**

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS :

L'Assemblée Générale des clubs se tiendra le samedi 20 juin 2026 en matinée.

Les clubs qui le souhaitent sont invités à nous transmettre leur candidature pour son organisation.

MODIFICATION TERRAIN LE VENDREDI APRES 16 HEURES :

Pour toute modification de terrain, Le VENDREDI après 16 heures, la procédure à suivre est la suivante :

. envoyer un courriel avec la boîte officielle du club à secretariat@district-foot-lot.fff.fr ;
permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr et au club adverse.

RAPPEL PERMANENCE :

Procédure à suivre pour tout report de match en cas de terrain impraticable ou forfait en championnat :

A compter du vendredi 17 h et jusqu'à 10 h le dimanche matin, l'arrêté municipal ou forfait devra être transmis, **uniquement sur les 2 adresses :**

permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr

secretariat@district-foot-lot.fff.fr

+ dans tous les cas, mettre en copie le club adverse, via la boîte mail officielle.

MATCHS AMICAUX :

Le District du Lot de Football vous rappelle l'importance cruciale de déclarer vos matchs amicaux par courriel auprès du secrétariat du District. Cette démarche n'est pas seulement une formalité administrative, mais une obligation réglementaire qui assure la bonne organisation et le suivi de toutes les rencontres.

Rappel de l'article 177 des Règlements Généraux de la FFF

Nous vous rappelons également que, conformément à l'article 177 des règlements généraux de la Fédération Française de Football, cette demande doit être transmise au minimum 10 jours avant la date prévue du match. Ce délai est essentiel pour permettre une gestion efficace et assurer que toutes les parties prenantes soient informées en temps voulu.

Le nom des arbitres désignés doit être également communiqué au District.

Une feuille de match doit être complétée, signée et archivée.

COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

COUPE DU LOT U15 :

Le tirage au sort des 1/2 finale de la Coupe du Lot U15, a eu lieu au District du Lot de Football, le mercredi 25 mars 2026 à 10 h 30.

Présents District : MM Jean Christophe MARZEC ; Jean Luc BOYER ; Edgar MPOSA GONDA ; Véronique CROS et Yolande BARDOC.

Présent club : néant.

Rappel rencontres du 4 avril 2026 :

- . Match 1 : GMPPFC 1 **qualifié pour le tour prochain** car FORFAIT GENERAL de FIGEAC CAP QF 2
- . Match 2 : BOURIANE 1 – LALBENQUE FONTANES 1
- . Match 3 : BIARS BRETENOUX 2 – GCLEM 1
- . Match 4 : VRF/FCHQ 1 – GCLS 1

Résultat du tirage – rencontres prévues le 18 avril 2026 :

- . Vainqueur match 2 – Vainqueur match 1 (GMPPFC 1)
- . Vainqueur match 4 – Vainqueur match 3

COUPE DU LOT U17 :

Les rencontres : ESLG 1 – GMPPFC 1 et GCLEM 1 – FIGEAC CAPDENAC QF 1 sont programmées le 18/04/2026.

REUNION CHAMPIONNATS TERRITOIRE :

Une réunion en visioconférence (via Teams) des clubs jeunes se tiendra le mardi 14 avril à 18h30.

Elle portera sur **la présentation de l'architecture des Championnats Territoire.**

La présence de tous les clubs est obligatoire.

CLASSEMENT FINALE DEPARTEMENTALE U13 PITCH :

CLASSEMENT GENERAL FINALE DEPARTEMENTALE PITCH U13

1		PSVD'OLT 1	365
2		VRF/FCHQ 1	281
3		AF BB 1	280
4		CAHORS FC 1	272
5		ELAN MARIVALOIS 1	250
6		FIGEAC/CAP QFC 1	249
7		ECCF/CAUSSE-SUD	245
8		CAHORS FC 2	234
9		AF BB 2	231
10		GCLS 1	228
11		PSVD'OLT 3	212
12		GMPPFC 2	200

13		GHCS 2	163
14		VRF/FCHQ 2	157
15		FC CAUSSE LIMARGUE	126.4
16		ESLG	72.8

**L'EQUIPE QUALIFIEE POUR LA FINALE REGIONALE
A BLAGNAC
LE 02 ET 03 MAI 2026**

Equipe Masculine : PSVD'OLT

FORFAIT GENERAL U11 :

L'équipe 1 du club de ST CYPRIEN/MONTCUQ en catégorie U9 étant forfait les 27/09/25, 14/03/2026 et 21/03/2026 est déclarée **FORFAIT GENERAL**.

FORFAIT GENERAL U9 :

L'équipe 1 du club de ST CYPRIEN/MONTCUQ en catégorie U9 étant forfait les 27/09/25, 14/03/2026 et 21/03/2026 est déclarée **FORFAIT GENERAL**.

FORFAIT GENERAL U7 :

L'équipe 3 de CAHORS FC en catégorie U7 étant forfait le 15/11/25, le 14/03/26 et le 21/03/2026 est déclarée **FORFAIT GENERAL**.

FINALE
Journée Festive U11
Le 9 mai 2026 à Souillac
au stade Georges PIVAUDRAN

Arrivée des équipes à 10h

Rencontre de 10 à 12 minutes maximum.

Quotation :

Victoire = 4pts, nul = 2pts, défaite = 1pt, forfait = 0 pt.
+ 1pt victoire aux défis.

Equipes à égalité départagées dans l'ordre :

1/ questionnaire

2/ défi jonglerie (prise en compte des 8 meilleurs, puis 9...)

3/ défi conduite

PLANNING

10h30 : Défi 1 et Match 1 : A contre B et C contre D poules 1 et 2

10h30 : Défi 1 et Match 1 : A contre B et C contre D poules 3 et 4

11h00 : Défi 2 et Match 2 : A contre C et B contre D poules 1 et 2

11h00 : Défi 2 et Match 2 : A contre C et B contre D poules 3 et 4

11h30-13h15 : Pause Repas

13h30 : Quiz poules 1 et 2 et Match 3 : A contre D et B contre C poules 1 et 2

14h00 : Quiz poules 3 et 4 et Match 3 : A contre D et B contre C poules 3 et 4

14h30 : Matches Classement : 4^{ème} poule 1 contre 4^{ème} poule 3, 4^{ème} poule 2 contre 4^{ème} poule 4, 3^{ème} poule 1 contre 3^{ème} poule 3 et 3^{ème} poule 2 contre 3^{ème} poule 4.

15h00 : Matches Classement : 2^{ème} poule 1 contre 2^{ème} poule 3, 2^{ème} poule 2 contre 2^{ème} poule 4, 1^{er} poule 1 contre 1^{er} poule 3 et 1^{er} poule 2 contre 1^{er} poule 4.

15h30 : Matches Classement : perdants des matchs des 4^{èmes} de poules, vainqueurs des matchs des 4^{èmes} de poules, perdants des matchs des 3^{èmes} de poules et vainqueurs des matchs des 3^{èmes} de poules.

15h50 : Matches Classement : perdants des matchs des 2^{èmes} de poules, vainqueurs des matchs des 2^{èmes} de poules, perdants des matchs des 1^{ers} de poules et vainqueurs des matchs des 1^{ers} de poules.

16h15 : Goûter et Annonce des Résultats



#BON MATCH

UNE SEULE COULEUR, CELLE DU MAILLOT

FINALE DU CHALLENGE FUTSAL U17

Les équipes qualifiées pour la finale du Challenge Futsal U17 sont :

- GCLEM 1
- GCLEM 2
- Entente Lalbenque / Causse Sud
- GMPPFC

La finale se déroulera le **dimanche 3 mai 2026 au nouveau gymnase de Biars.**

Les rencontres sont de maximum 20 minutes

Le responsable du plateau : la commission jeunes :

Jean-Christophe MARZEC : 06.23.77.50.77

Poule A

14h30	GCLEM 2		GCLEM 1	14h55	Lalbenque / Causse Sud		GMPPFC
15h25	GCLEM 2		Lalbenque / Causse Sud	15h55	GMPPFC		GCLEM 1
16h25	GCLEM 2		GMPPFC	16h55	GCLEM 1		Lalbenque / Causse Sud

CLUB	points	NbMatch	Victoire	Nil	Défaite	Buts-P	Buts-C	Différence	For/Vc	For/Perdu	classement aux points (trier le pavé orange sur la colonne S,
A GCLEM 2											1 GCLEM 2
B GCLEM 1											2 GCLEM 1
C Lalbenque / Causse Sud											3 Lalbenque / Causse Sud
D GMPPFC											4 GMPPFC

Finale

CLUB	points	NbMatch	Victoire	Nil	Défaite	Buts-P	Buts-C	Différence	For/Vc	For/Perdu	classement aux points (trier le pavé orange sur la colonne S, z->a)
A équipe 1ère	0	0	0	0	0	0	0	0			1 équipe 1ère 0
B équipe 2ème	0	0	0	0	0	0	0	0			2 équipe 2ème 0
C équipe 3ème	0	0	0	0	0	0	0	0			3 équipe 3ème 0
D équipe 4ème	0	0	0	0	0	0	0	0			4 équipe 4ème 0
17h25	équipe 4ème					équipe 3ème					
17h55	équipe 2ème					équipe 1ère					

REMISE DES RECOMPENSES / FIN 18H30

CANDITATURE U14R ET U14 TERRITOIRE :

Retrouvez ci-après, le cahier des charges à compléter pour postuler aux championnats U14R et U14T, saison 2026/2027.

Ce document doit être retourné au District **pour le 31 mai 2026**, au plus tard.

Pour consulter le cahier des charges/règlement : [1d3afc04e2b2ea49f5bdc26f899d6f37.pdf](https://www.pdfdrive.com/1d3afc04e2b2ea49f5bdc26f899d6f37.pdf)

Ou sur le site du District : **STATUTS ET REGLEMENTS – REGLEMENT U14R ou U14TERR**

L.F.O. - Dossier de candidature Championnat U14

Régional & Territoire - Saison 2025 / 2026

CRITERES DE STRUCTURATION DU CLUB

1	LABEL (max : 20 pts)	ELITE	EXCELLENCE	ESPOIRS	Label Dépt.	Dossier déposé	Aucune démarche	#N/A
		20 pts	15 pts	10 pts	7 pts	5 pts	0 pt	
2	Taux d'encadrement (max. : 10 pts)	Nombre de licences joueurs libres			Nombre de licences d'encadrants diplômés			#DIV/0!
3	FIDELISATION (max. 10 pts)	Nombre de licenciés U12 – U13			Nombre de changement de club			#DIV/0!
4	Niveau des équipes Nat : 3 ; R. : 2 ; Ter. : 1 (max : 14 pts)	U14	U15	U16	U17	U18	U19	0
5	Responsable TECHNIQUE (max. : 12 pts)	Pas de diplôme ou licence dirigeante	1 module avec licence animateur	2 modules avec licences animateurs	CFI U14 - U19 certifié	BMF / DF J	BEF et plus	#N/A
		0 pt	1 pt	3 pts	6 pts	9 pts	12 pts	

CRITERES SPORTIFS

6	Nombre de licenciés U13 (max : 10 pts)	Nombre de licenciés U13			Nombre de licenciés U13 F.			0
7	Niveau de l'équipe 1ere U13 (max : 20 pts)	Territoire	D1 ou Niv.1 (A) en l'absence de Ter.	D1 ou Niv.1 (A) en présence d'un Ter.	D2 ou Niv. 2 (B) en l'absence d'un Ter.	Autres niveaux		#N/A
		20 pts		10 pts		2 pts		
8	Participation au FESTIVAL U13 PITCH (max : 12 pts)	Pas d'engagement	Participation à une phase départementale	Participation à la Finale départementale	Participation à la Finale régionale	Top 4 de la Finale régionale	Finale nationale	#N/A
		0 pt	2 pts	4 pts	6 pts	10 pts	12 pts	

CRITERES EDUCATIFS

9	Programme éducatif fédéral (max : 12 pts)	Culture Foot	Regles du jeu et arbitrage	Fair-play	Engagement citoyen	Environnement	Santé	0
		Nombre total de points						
						Max. : 120 pts		

CRITERES INCIVILITES

10	MALUS : Catégorie U13 (max. : - 12 pts)	Nombre de dossiers identifiés			Malus résultant d'une appréciation de la commission			0
	MALUS : Equipes de jeunes U14 à U19 (max. : - 8 pts)	Nombre de dossiers identifiés			Malus résultant d'une appréciation de la commission			0
						Nombre total de points (critère 10)		0
						Max. : - 20 pts		

TECHNIQUE :

PPF U14 et U15 :

La prochaine journée de perfectionnement de l'opération PPF (Parcours de Performance Fédéral) se déroulera samedi 25 avril.

Les U14 se retrouveront à Gourdon et les U15 à Pradines.

Journée de perfectionnement du Samedi 25 avril à Gourdon (Stade des Hermissens - route des Vitarelles)

Nom	Prénom	Date naissance	Club	Poste
ABDALLAH	Amir	01/03/2012	AF BIARS BRETENOUX	ATT-MIL
BACH	Tim	27/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF
BARAL	Clément	20/03/2012	CAHORS FC	GB
BARBET	Louis	19/06/2012	FIGEAC CQFC	MIL
BRONDEL	Jules	29/03/2012	ENT. BOURIANE FC	MIL
CHALOUHI	Georges	03/07/2012	ENT. BOURIANE FC	DEF
CHASSAING	Quentin	06/02/2012	VALROC FOOT	MIL
COURDES	Clément	17/05/2012	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
DABO	Eden	21/09/2012	PSVD'OLT	DEF
DELCOL	Léo	16/05/2012	CAHORS FC	DEF
DJREKE KOSSI	Prudence	06/05/2012	CAHORS FC	ATT
DUVERGER	Illan	03/01/2012	VALROC FOOT	MIL
EQUINET ROPERT	Lenny	10/05/2012	ELAN MARIVALOIS	MIL
GARNIER	Ilies	26/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF
GINESTET	Hugo	02/11/2012	FIGEAC CQFC	DEF
JONQUIERES	Armand	12/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF-MIL
JOUSSELIN	Jules	18/01/2012	FIGEAC CQFC	ATT
LE BOUHELLEC	Illan	17/03/2012	FIGEAC CQFC	GB
LOUBIAT	Simon	16/01/2012	CAHORS FC	MIL
MARTIN	Thibaut	19/01/2012	CAHORS FC	MIL
PERROT	Mahé	07/03/2012	FIGEAC CQFC	MIL
PIERRE	Ethan	24/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL
POSE	Max	25/01/2012	CAHORS FC	ATT
ROUFFIANGE BETTEGA	Marlon	20/03/2012	FIGEAC CQFC	DEF
RYBACKI	Raphaël	26/01/2012	AS MONTCABRIER	ATT-MIL
SANZ	Grégoire	27/01/2012	ELAN MARIVALOIS	GB
SHIKH MOHAMMADI	Habib	29/01/2012	ENT. BOURIANE FC	MIL
SOULADIE	Lysandro	30/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL
WIENESKI	Lenny	31/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL

Les participants ont rendez-vous à 9h30. Fin de journée à 16h30.

Prévoir deux tenues d'entraînement avec des vêtements chauds et imperméables (pluie possible) et une gourde ou bouteille d'eau. Merci d'apporter un pique-nique pour le midi.

Journée de Perfectionnement du samedi 25/04/26 à Pradines

Nom	Prénom	Date naissance	Club	Poste
BOUDOU	Raphaël	21/02/2011	VALROC FOOT	ATT-MIL
BOUDOU BOUDIA	Kylian	12/03/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
CAZAUX	Hugo	03/10/2011	AF BIARS BRETENOUX	DEF
CULAFIC	Luka	14/05/2011	VALROC FOOT	MIL
DAYMA	Ethan	10/11/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
DROLEZ	Maxime	03/03/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL-ATT
FARGAL	Théo	07/04/2011	PPFC	DEF-MIL
FAU	Tinaël	12/03/2011	PSVD'OLT	DEF
GARCIA-PRZIBILOWSKI	Kylian	13/01/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	GB
GIL	Diego	10/01/2011	VALROC FOOT	MIL
GIRMA	Thomas	08/09/2011	CAHORS FC	GB
HAREL	Elio	30/06/2011	CAHORS FC	MIL
ISSALY	Gabin	21/05/2011	CAHORS FC	MIL-ATT
MUGISHA	Olivier	02/04/2011	CAHORS FC	DEF
OULMIERE	Thomas	18/07/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL-DEF
PEREIRA	Hugo	14/05/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL-ATT
PERROLAN	Maxence	05/11/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
PETIT ROUVES	Tom	30/10/2011	VALROC FOOT	MIL-DEF
PESTKA BOISSY	Julian	09/02/2011	CAHORS FC	MIL
SAUVAGE	Louis	01/05/2011	PSVD'OLT	MIL
TECHER	Adrian	21/04/2011	CAHORS FC	ATT
VERGNES	Léon	05/04/2011	ENT. BOURIANE FC	GB
VOSVELD	Loek	10/11/2011	AF BIARS BRETENOUX	MIL-ATT

Les participants ont rendez-vous à 9h30. Fin de journée à 16h30.

Prévoir une tenue d'entraînement avec des vêtements chauds et imperméables (pluie possible), et une gourde ou bouteille d'eau.

Merci d'apporter un pique-nique pour le midi.

Projet de Performance Fédéral U14F & U15F
LISTE DES JOUEUSES RETENUES POUR LE PROCHAIN RASSEMBLEMENT

Mercredi 22 avril 2026 à Figeac (LONDIEU)

Rendez-vous à 10h (début à 10h30, fin prévue à 16h).

Pensez à apporter un pique-nique pour le midi ainsi que des vêtements chauds en fonction de la météo.

Club(nom)	Nom	Prénom	Catégorie
GCLEM 560945	GOUTAL	Sarah	U13
HAUT-CELE 582418	BLANCO MENDEZ	Maika	U13
HAUT-CELE 582418	BELVEZET	Livia	U13
HAUT-CELE 582418	GINALHAC	Emie	U12
CAHORS FC 545076	DECOOMAN	Shanna	U13
CAHORS FC 545076	BALLESTA	Lucia	U12
CAHORS FC 545076	REDON KULOGLIJA	Jade	U12
FC LALBENQUE FONT 547122	LACAZE	Mila	U12
FC LALBENQUE FONT 547122	TEYSSIERES DJEUKAM	Camille	U12
FIGEAC/CAP QFC 541889	POIGNANT	Léonie	U13
FIGEAC/CAP QFC 541889	COUDERC	Elsa	U13
FC BOURIANE 542833	SHYTAJ	Emilia	U13
FC BOURIANE 542833	BONNET	Manon	U13
FC BOURIANE 542833	DEBRAEVE	Nina	U13

Projet de Performance Fédéral U14F & U15F
LISTE DES JOEUSES RETENUES POUR LE PROCHAIN RASSEMBLEMENT

Mercredi 22 avril 2026 à Figeac (LONDIEU)

Rendez-vous à 10h (début à 10h30, fin prévue à 16h).
Pensez à apporter un pique-nique pour le midi ainsi que des vêtements chauds en fonction de la météo.

Club(nom)	Nom	Prénom	Catégorie
FC BOURIANE 542834	VIGNE	Tilda	U15
542831-VAL ROC F.	DUPONT	Emma	U15
CAHORS FC 545077	MILHAU BARTOLI	Alycia	U14
CAHORS FC 545078	PRUNY	Lucie	U15
CAHORS FC 545079	AURY SOUBIRAT	Romane	U15
GCLEM 560945	LIGER	Melissa	U15
GCLEM 560945	MAZIERO	Louise	U15
FCHQ-541254	LAFLEUR BESOMBES	Eva	U14
GCLEM 560945	TIXADOR SANZ	Alba	U15
AF BB	MIRALLES	Clémence	U14
AF BB	KOCH	Malou	U15
FC LALBENQUE FONT 547122	DELAPLACE	Louna	U15
FC LALBENQUE FONT 547126	DRIANCOURT ROCA	Luciana	U15
FC LALBENQUE FONT 547126	SOUYRIS DEPETRIS	Elsa	U14
GHCS	SEGOND BLAZY	Lya	U15
GHCS	LAVERGNE	Zoé	U15
FIGEAC/CAP QFC 541889	LEFLEUR	Braïma	U14
FIGEAC/CAP QFC 541890	DION	Cassy	U14
FIGEAC/CAP QFC 541891	CORONA MOLINA	Amaru	U15
FIGEAC/CAP QFC 541892	BONANSEA	Léane	U15
550921-F.C. BEGOUX ARCAMBAL	CONTIVAL	Chloe	U14

FORMATION D'EDUCATEURS :

. CFI U6/U9 : dimanches 19/04/26 et 17/05/2026 à Labastide Murat.

. CFI U10/U13 : samedi 04/04/26 au Vigan,

. CFI U10/U13 : dimanche 12/04/26 à Biars sur Cère,

Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignements du football obligatoire pour les licenciés dirigeants.

Les inscriptions sont clôturées 10 jours avant le début de la formation.

Formation ouverte à partir de 14 ans – Autorisation parentale à remplir, pour les CFI U10/U13 et U14/U19.

Formation ouverte à partir de 16 ans – Autorisation parentale à remplir, pour le CFI U6/U9.

2 bons de formation FAFA de 15 euros déduits du prix de la formation, pour les CFI U6/U9 et U10/U13.

Frais pédagogiques : 90 euros et frais de restauration : 35 euros (2 déjeuners).

Inscription en ligne sur le site de la Fédération ou de la Ligue d'Occitanie.

COMMISSION DES FEMININES

CHALLENGE GROUPAMA FEMININES SENIORS :

Liste des rencontres des ¼ de finale du 26 AVRIL 2026 :

VAL ROC FOOT 1 N° 542831	-	LALBENQUE-FON 1 N° 547122	FIGEAC CAPDENAC QFC 1 N° 541889	-	HAUT CELE F.C. 1 N° 582418	AF BIARS BRETENOUX 1 N° 542847	-	U.S. NOZACOISE 1 N° 552062			
N° de match 55603766 26/04/2026 - 10H MARTEL - STADE MUNICIPAL			N° de match 55603767 26/04/2026 - 10H CAPDENAC GARE - STADE LÉO LAGRANGE			N° de match 55603768 26/04/2026 - 10H BIARS SUR CERE - STADE MUNICIPAL 2					
Dossiers		Officiels		Dossiers		Officiels		Dossiers		Officiels	
ENT. BOURIANE F.C. 1 N° 542833	-	ST CYPR.-MONT 1 N° 544816									
N° de match 55603769 26/04/2026 - 10H LE VIGAN - STADE MUNICIPAL											

RASSEMBLEMENTS

Liste des rassemblements autorisés par le District du Lot de Football.

Rappel :

➤ Les joueurs licenciés U17 (nés en 2009) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.).

Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.

➤ Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES RASSEMBLEMENTS AUTORISES :

- **SEGALA FOOT** : les 4, 5 et 6 avril 2026 – Terrain de Sousceyrac – Catégories U7, U9, U11, U13 (et non U13F), U15 et U14F/U16F.
- **LA FORTUNIERE** : le 1^{er} mai 2026 à Labastide Murat – Terrain Sol de Roques – Catégories : U17, séniors et vétérans à 8.
- **BIARS BRETENOUX** : le 2 mai 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U6/U7 et U8/U9.
- **HAUT CELE** : le 6 juin 2026 - Terrain Robert Bories à Bagnac - Catégories : U10/U11 ; U12/U13 et U13F/U14F/U15F ET le 7 juin 2026 - Terrain André Bar à Bagnac - Catégories : U6/U7 et U8/U9.
- **LALBENQUE/FONTANES** : le 6 juin 2026 – Terrain de Fontanes (Poussou) – Catégories : U7 et U13.
- **LALBENQUE/FONTANES** : le 7 juin 2026 – Terrain de Fontanes (Poussou) – Catégories : U9 et U11.
- **MONTCABRIER** : le 13 juin 2026 - Terrain de Montcabrier - Catégorie : U11 ET le 14 juin 2026 : Catégorie U13 - Terrain de Montcabrier.
- **BIARS BRETENOUX** : le 13 juin 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U14/U15.
- **FIGEAC CAPDENAC QF** : le 13 juin 2026 – Plaine de Londieu à Figeac – U6/U7 et U8/U9 et U14F/U16F.
- **BIARS BRETENOUX** : les 13 et 14 juin 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U10/U11 et U12/U13.
- **ELAN MARIVALOIS** : le 27 juin 2026 – Terrain de Leyme – Catégories : U7/U9/U11.
- **ELAN MARIVALOIS** : le 28 juin 2026 – Terrain de Leyme – Catégories : U15 et U17 à 8.